
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SYSTÈMES DE SECURITE

DIVISION 16 - ELECTRIQUE

SECTION 16770 – SYSTÈME DE TELEVISION EN CIRCUIT FERME (CCTV)

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITES

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (Etats-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO PAR PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE, A 4 CANAUX, PASSIF, 225 m (750 PIEDS)

- A. Le dispositif émetteur/récepteur vidéo à paire torsadée non blindée doit être capable d'émettre ou de recevoir jusqu'à quatre signaux vidéo monochrome ou couleur en bande de base sur un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 225 m (750 pieds) sans avoir besoin d'une alimentation à l'autre extrémité.
- B. Le dispositif d'émission doit accepter quatre signaux vidéo en bande de base, chacun depuis une source en 75 ohms.
- C. Le dispositif de réception doit acheminer quatre signaux vidéo en bande de base, chacun capable de transmettre une charge de 75 ohms.
- D. Il doit supporter des contrôles Pan/Tilt/Zoom "UTC" jusqu'à 225 m (750 pieds) lors de son utilisation avec des émetteurs-récepteurs pour, à la fois, transmettre et recevoir le signal.
- E. L'émetteur-récepteur doit disposer d'une protection intégrée contre les phénomènes transitoires, avec la connexion d'un vis de borne de terre/de masse.
- F. Il doit supporter des distances jusqu'à 1.000 m (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé conjointement avec un récepteur amplifié (actif).
- G. L'émetteur-récepteur doit être équipé d'une borne à vis et d'une prise RJ-45 pour le branchement d'un câble UTP à l'entrée.
- H. L'émetteur-récepteur doit être équipé de connexions femelles BNC pour des sorties en 75 ohms.
- I. L'émetteur-récepteur doit avoir la capacité de fonctionner dans le même faisceau de câbles que le téléphone, les données, la basse tension ou autres signaux vidéo.
- J. L'émetteur-récepteur doit respecter voire dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :

EMETTEUR-RECEPTEUR VIDEO PAR PAIRE TORSADEE NON BLINDEE, A 4 CANAUX, PASSIF
(ENTRÉE PAR RJ45 ET BORNE A VIS)- Page 2

- a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. L'émetteur-récepteur doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
 - c. L'émetteur-récepteur doit avoir une atténuation de signal habituelle de 0.5 dB ou supérieure.
 - d. L'émetteur-récepteur doit apporter une immunité contre les phénomènes transitoires de 6,000V 1.2uS x 50 uS et 3,000A 8uS x 20 uS lorsque la borne à vis de terre est reliée à la terre conformément à la norme ANSI/IEEE 587C62.41 B3.
 - e. L'émetteur-récepteur doit être réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra et permettre une plage de température maximale en service de -20 à 75 degrés Celsius.
- K. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- L. L'émetteur-récepteur doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- M. L'émetteur-récepteur doit être d'un poids de 0.34 kg (0.75 livres).
- N. L'émetteur-récepteur doit disposer de deux trous d'un diamètre de 4,4 mm (0.175 in.) distant de 171,5 mm (6.75 in.) pour les besoins du montage en surface ou en baie.
- O. L'émetteur-récepteur doit être homologué UL et CUL.
- P. L'émetteur-récepteur doit être conforme CE.
- Q. L'émetteur-récepteur doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- R. L'émetteur-récepteur vidéo par UTP à 4 canaux, passif, 225 m (750 pieds) de la gamme NVT devra être le :
- a. NV-413A ou
 - b. Similaire homologué